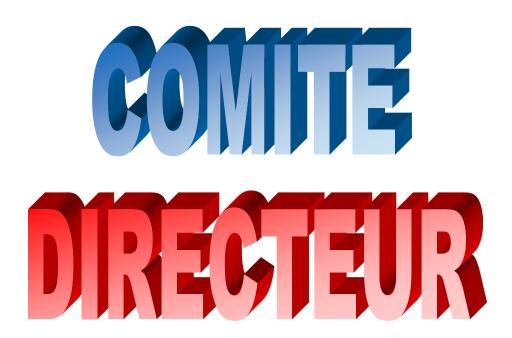
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE Tél : 04 91 14 05 80

Email: ffpjp.siege@petanque.fr





Réunions des 18 et 19 septembre 2015

(Ces réunions se sont tenues à Marseille au siège de la Fédération le vendredi 18 septembre de 14h30 à 19h00 et le samedi 19 de 08h30 à 16h00).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P.

MM.CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, CHEVALIER, COSTE, DELCHET, DESBOIS, DESMULIE, DUBOIS, GARRIGUE, IANNARELLI, Mmes PAUGAM, PERONNET, MM. POGGI, READ,

RIZZO, ROUGIER, SCHMITT et STIRMEL.

Absente excusée : Mme TROUBAT

Y participaient : M. GRANDE, Directeur Administratif

M. **PERONNET**, Directeur Technique National Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Une première constatation, quel bel été, ensoleillé et chaud.

Je suis très heureux des beaux championnats de France que nous avons vécus, des belles et grandes compétitions, Internationaux, Nationaux, Régionaux, Départementaux, les beaux champions dans toutes les catégories, jeunes pour la grande majorité, les beaux dirigeants que nous avons. Partout sur le territoire des dirigeants pleins d'ambition collective, porteurs de projets pour leurs Comités ou leurs clubs. Le signe de sports qui vont bien et qui vivent bien.

Par contre en interne à la Fédération, le temps n'est pas qu'au beau fixe, des problèmes de divergences sur des gestions et interprétations de contrats en sont la source même.

Parfois la haine s'invite et alors elle peut devenir spirale. Il n'y a donc pas de recette miracle pour trouver une solution. L'amalgame est une tentation humaine. Cet évènement orchestré, créé de toute pièce, téléguidé peut-être, allez savoir. Je me suis demandé si les personnes en cause avaient bien lu et étudié les dossiers. Je me suis demandé, comment pouvait-on reprocher à quelqu'un de défendre les droits, les prérogatives, l'indépendance de la Fédération, c'est-à-dire l'indépendance des clubs, des Comités Départementaux, des Ligues ? Pourtant c'est exactement ce qui m'est reproché.

Devant cette situation, la première réaction n'est autre que la réflexion. Chacun doit prendre conscience de sa responsabilité individuelle dans cette situation, savoir pourquoi chacun a pris une telle ou telle position, savoir si le problème a été bien appréhendé, savoir si chacun a pris le temps d'étudier le problème de A à Z. En ce qui me concerne ma conscience est tranquille.

Il s'agit bien de contrats, inapplicables en l'état. Nous allons en parler durant les débats à venir suivant l'ordre du jour.

Je rappelle que j'ai été élu par les Comités Départementaux et c'est à eux que je dois des comptes. Les Présidentes et Présidents Départementaux sont les piliers de notre institution et prendre des axes contraires à leurs intérêts c'est les trahir et je ne peux l'accepter car c'est eux qui m'ont confié le poste de Président. C'est pourquoi, je défendrais toujours et encore l'indépendance de la Fédération et de ses organes.

Malgré cette ambiance que je déplore, le travail fédéral continue avec qualité dans toutes les commissions, dans tous les domaines. La Coupe de France joue son premier tour de zone, les différentes sélections France sont prêtes et motivées pour gagner les différents titres européens et internationaux mis en jeu en ce quatrième trimestre 2015. Une immense avancée dans notre positionnement d'une fédération dynamique et tournée vers les jeunes se fait avec la signature imminente d'une convention entre notre Fédération, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'U.N.S.S. et l'U.S.E.P. qui ferait que dans une démarche et une éducation fondées sur la citoyenneté nous pourrions être choisis dans le cadre de l'enseignement E.P.S.

Cet énorme travail d'approche effectué par la D.T.N. en collaboration avec Jean Paul GOFFOZ et la réunion de la semaine dernière que nous avons eue au Ministère de l'Education Nationale à Paris bureaux de la DEGESCO (Ministère de l'Education Nationale), M. AUDEGUY le chargé d'études sport du Ministère, positionne la pétanque dans le milieu scolaire et j'en remercie tous les intervenants. Je félicite également Roger BOSCO du CD 13 pour son implication, pour ses interventions dans le domaine pénitentiaire et les louanges que nous avons reçues de la part de l'administration pénitentiaire. Nous sommes complètement engagés dans le plan « Citoyens du Sport » avec ces deux axes de travail. Les conventions départementales avec l'USEP et l'Education Nationale sur certains cas commencent à prendre de l'ampleur et gagner le territoire comme par exemple dans la Drôme et l'Aude dernièrement. Voilà du travail d'avenir porteur d'espoir, c'est celui qui m'intéresse.

Nous avons été reçus au Ministère de la ville, de la Jeunesse et des Sports la semaine dernière en même temps que la Fédération Française de Sports Boules, son Président M. Philippe COQUET et son DTN, M. Jacques FARRES dans le cadre du projet proposé de fusion des 2 fédérations. Nous avons fait savoir conjointement à M. Le Directeur National des Sports, M. MOSSIMAN, que nos fédérations n'étaient pas d'accord surtout suite à ses propos qui n'étaient autres que « Il faudra faire plus avec moins ». Je n'ai pas manqué de faire remarquer que si l'Etat voulait faire des économies en matière de sport, il ne fallait pas se tourner vers les Fédérations les moins aidées par l'Etat mais vers d'autres fédérations comme par exemple : les sports de raquettes, de combats ou d'athlétisme, gavées d'argent et de cadres d'état. Donc, hormis les échanges habituels que nous avons entre nos deux fédérations, il est urgent d'attendre.

Ces réunions de ce week-end sont très importantes car elles doivent définir l'avenir de nos sports dans le cadre de la réforme territoriale. Certes les ligues étudient le problème mais nous devons aussi le faire en Comité Directeur. Je vous ai envoyé début août, voire fin juillet, une étude d'application de la réforme territoriale à nos sports en essayant de ne pas bousculer trop nos habitudes sportives, en tenant compte des frais occasionnés (distances, licences, etc...), en souhaitant l'équilibre des décisions et des gouvernances. Un seul membre du Comité Directeur m'a fait un retour avec commentaires M. ROUGIER. C'est pourtant le sujet brûlant du moment dont l'échéance arrive à grands pas.

Dans la même veine, il faudra définir définitivement avant la fin novembre 2015, la proposition de scrutin et de future gouvernance de la Fédération, car le vote de ce point doit intervenir lors du prochain congrès afin que les Comités Départementaux puissent se mettre au diapason pour fin 2016.

Comme vous l'avez appris, la SAOS Promo-Pétanque a changé de Président suite à la démission, courant juin 2015, de son poste de Président de M. Michel DESBOIS, ce dernier restant membre du Conseil d'Administration. Le 27 juin 2015, le Conseil d'administration réuni en réunion extraordinaire à Montauban a désigné à la majorité Madame Lucette COSTE comme présidente. La SAOS Promo Pétanque s'est réunie ce matin 18/09/2015, Mme COSTE fera un compte-rendu de cette réunion durant nos travaux du présent week-end.

Le Comité de l'Hérault a également changé de Président fin août 2015 après la démission de M. Max CONDOURET. Monsieur Henri GARCIA a été élu en qualité de Président intérimaire jusqu'au congrès départemental prévu en novembre 2015 (date à préciser par le CD 34).

Je suis très heureux de la reconstitution de la ligue de FRANCHE COMTE, son président Jean-Marie MARAUX a été reconduit à la satisfaction de tous.

Le bénévolat est fragile. Voyez le problème du 15 août à Millau. La compétition Millavoise avait pris de l'ampleur au fil des 34 années d'existence pour devenir une des toutes premières au monde. Les parties prenantes, Mairie, Etat, Organisateur n'avaient pas jugé utile de se réunir parce que la tradition faisait que les accords tacites de l'histoire et des hommes historiques perduraient. Ces 3 dernières années, les personnes ont changé et leurs approches d'un tel évènement ont été modifiées.

Les incivilités dans la ville, le stationnement sauvage dans la ville, l'afflux en moins de 24 heures d'un nombre de personnes doublant la population locale a accouché de la situation que nous

connaissons aujourd'hui. Les 4 coprésidents de Millau Pétanque Promotion ont décidé de stopper leur compétition.

J'ai bien entendu, immédiatement, parlé avec un des coprésidents, M. Jean-Pierre MAS ainsi qu'avec Monsieur le Maire de MILLAU et le Président du CD 12. J'ai proposé de mettre tous les intervenants autour d'une table afin de pouvoir sauver la compétition en établissant des responsabilités et des domaines de compétences. Jean Pierre MAS m'a répondu lundi dernier, après concertation, que leur décision d'arrêt était ferme et définitive, l'organisateur ne pouvant répondre aux demandes de la Mairie. Mardi dernier, le Maire de Millau m'a téléphoné pour me préciser qu'il faisait tout pour rassembler d'autres personnes autour du projet de continuité du Mondial de Millau, il doit me donner une réponse rapidement. J'avoue être dubitatif et penser que la tâche sera compliquée.

D'ores et déjà certains organisateurs m'ont contacté pour savoir si la date était définitivement libre.

La fin du printemps et l'été n'ont pas épargné notre grande famille qui a vu la disparition de :

- Robert THIBAUD, ancien président du Comité départemental des Alpes-Maritimes,
- La Papa de Claude STIRMEL à l'âge de 96 ans,
- Jean CLOVIS, ancien trésorier de la Fédération Française,
- Jean BATTINI, arbitre International très connu,
- Michel SCHATZ dit PASSO, immense joueur, 2 fois champion du Monde, champion de France, vainqueur de la Coupe d'Europe et vainqueur d'un incalculable nombre de compétitions internationales, nationales, régionales, départementales.
 - M. Pascal GALMICHE, secrétaire général du Comité des Vosges,
 - Mme BARTHELEMY, maman de Maryan,
- Michel FERREIRA, ancien président du Comité Départemental de l'Indre et ancien président de la Ligue du Centre,
- M. Robert TOUJAS, Président du plus grand club de Narbonne, parmi les bénévoles, juste la veille du championnat de France triplettes seniors,
- Jean-Pierre GARCIA, membre du Comité Départemental de l'Hérault et passionné d'informatique pour ce même Comité.
 - Jean-Jacques CLAMENS, ancien membre du CD 82

Il y a peut-être d'autres disparitions sans que j'en aie reçu l'information.

La F.F.P.J.P. adresse une nouvelle fois toutes ses condoléances aux familles et aux amis touchés par ces disparitions toujours prématurées.

Pour terminer mon propos, je remercie vivement toutes celles et tous ceux de la Fédération, employés et élus, qui ont œuvré seuls et sans agence autour du championnat de France triplettes seniors de Narbonne dans le cadre de la retransmission télévisée. Seul l'horaire de diffusion était en jeu car l'Equipe 21 avait signé un nouvel accord avec le football Russe. Merci pour votre implication aux employés de la Fédération et en particulier à Jean-Pierre DARREOUS, Clément MENEGHIN et Xavier GRANDE. Nous avons obtenu un magnifique résultat d'audimat avec 250 000 téléspectateurs de moyenne et un pic à 412 000 spectateurs dimanche après-midi dernier.

Je vous remercie chacun d'entre vous, à votre poste pour les travaux de qualité faits aux moments des divers championnats de France 2015. Par la même occasion, j'excuse l'absence de Mme Bernadette TROUBAT retenue par des affaires familiales.

Je vous annonce que la Confédération Mondiale de Sports de Boules a déposé une candidature aux Jeux Olympiques, elle sera effective à compter du 12 octobre 2015 et qu'un grand nombre de personnalités du monde du sport et du spectacle, de Fédérations dont la Fédération Française se sont engagées à soutenir cette initiative porteuse de grands espoirs, comme nous soutenons la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024.

Je nous souhaite des réunions constructives pour l'avenir et la liberté de nos sports. Je souhaite que toutes et tous vous soyez conscients qu'une seule chose m'intéresse la liberté d'action de la Fédération et de ses organes déconcentrés. Bon travail.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR des 18 et 19 avril 2015

 Page 6 : « Lors du championnat de Ligue Ile de France Triplettes, une équipe minimes du CD 93 a remporté cette compétition alors qu'elle est composée de deux joueurs mutés. ».

Il s'agissait d'une équipe du CD 94 et non du CD 93.

(En l'absence d'opposition et d'abstention, le CR du Comité Directeur d'avril est adopté à l'unanimité)

III. RELATIONS CONTRACTUELLES FFPJP/SAOS – DUVARRY DEVELOPPEMENT

Certains membres du Comité Directeur sont intervenus pour faire part de leur sentiment et ont exposé leurs remarques sur le fonctionnement du Comité Directeur de notre Fédération.

En ce qui concerne les relations contractuelles FFPJP/SAOS - DUVARRY Développement, il a été porté à la connaissance de tous qu'une nouvelle assignation nous est parvenue en milieu de semaine par courriel (reçue officiellement par voie d'huissier depuis).

Le Comité Directeur se prononce par un vote : pour ou contre la continuation des relations contractuelles. Si un vote contre est décidé cela signifie un procès.

<u>Résultat du vote</u> : Contre la continuation 14, Pour 2, Absentions 3 (absents pour ce vote Bernadette TROUBAT & Michel POGGI).

Il a donc été décidé:

 L'arrêt des relations contractuelles, constatant l'impossibilité de travailler avec l'agence DUVARRY DEVELOPPEMENT.

Le Comité Directeur a également décidé à l'unanimité de changer d'avocats et de confier nos intérêts à un cabinet spécialisé.

Le Comité Directeur n'envisage pas pour le moment, d'avoir recours à une agence. Le travail sera réalisé en interne. Nous envisagerons l'embauche d'un collaborateur, pour cela, et pour le démarchage de nouveaux partenaires. Sa feuille de poste va être étudiée pour correspondre exactement à nos besoins.

IV. FINANCES:

La situation financière de la Fédération est parfaitement conforme aux prévisions budgétaires à fin août 2015. Désormais, la situation comptable sera adressée à l'ensemble du Comité Directeur et des membres de la Commission des Finances, uniquement avant les réunions de Comité Directeur.

Les disponibilités représentent environ 800 000 € placés sur un compte rémunéré.

Il a été rappelé que conformément aux précédentes décisions, les frais sans justificatifs figurant sur les notes de frais ne sont pas remboursés. De plus, ne pas oublier de préciser si des dépenses personnelles ont été prises en charge par la F.F.P.J.P. (boissons, accompagnateur, etc..) afin de pouvoir immédiatement les déduire des remboursements.

Le Trésorier signale que le budget de la Coupe de France édition 2014/2015 est conforme aux prévisions.

Le contrôle de la comptabilité est effectué par le Président de la commission des finances. Un rendez-vous sera pris avec le Trésorier afin de contrôler les comptes des derniers mois.

En ce qui concerne la licence carte à puce, nous nous retrouvons dans les projections présentées au congrès de Belfort.

Le trésorier confirme qu'en 2017, la gestion de la licence carte à puce sera faite comme les autres postes des dépenses du compte de résultat.

De nouvelles négociations interviendront avec la société PARAGON d'ici fin 2016.

La situation des effectifs a été présentée : à ce jour environ 1 200 licences en moins par rapport à l'an passé.

Projet d'augmentation du prix de la licence pour 2017 :

Un projet a été adressé au Ministère des Sports dans le cadre du « plan Citoyen Sport ». Le projet s'oriente sur deux axes la pratique de la Pétanque dans les zones d'Education Prioritaire d'une part et la pratique dans le milieu carcéral d'autre part. La mise en place de ces projets ne peut être effectuée sans une professionnalisation plus importante de la F.F.P.J.P.

Une demande de financement de 2 postes et demi a été intégrée dans la proposition. La réponse ministérielle devrait intervenir au début du mois d'octobre afin de pouvoir être intégrée au budget prévisionnel de la DTN.

Ainsi, il sera présenté pour le prochain Congrès national, une proposition d'augmentation du prix de la licence pour permettre de mettre en œuvre ces projets et tenir compte notamment des nouvelles compétitions internationales, la création du CNC-Jeu Provençal, des embauches pour renforcer les actions du siège, la mise en place du maillage des responsables techniques etc... ».

Indemnités clubs Coupe de France de 2015 - 2016 :

Dorénavant, les indemnités relatives aux Finales de Zones (1/16ème et 1/8ème de finales de la Coupe de France), versées par la Fédération aux clubs participants, seront réglées directement et immédiatement aux clubs comme pour la finale Nationale et non plus intégrées aux déductions sur les fiches financières d'octobre.

Les 4 premiers tours de zones restent inchangés : déduction sur les fiches financières.

V. CHAMPIONNATS DE FRANCE

A. Bilan 2015:

L'ensemble du Comité Directeur remercie les Comités organisateurs pour la qualité de leurs organisations ainsi que toutes les équipes de bénévoles totalement dévouées à la réussite des Championnats.

1. Saint CANNAT:

Malgré la pluie qui s'est invitée, un beau championnat de France.

2. MONTAUBAN:

Très beau Championnat de France. Des repas de qualité. La qualité de l'arbitrage a été relevée.

3. VAUVERT:

Un bon accueil. Il a été noté que de nombreux jeux n'étaient pas ceinturés de barrières. Les finales dans les arènes ont été très appréciées.

4. TROYES:

Très beaux Championnats de France et très bon accueil, avec un très beau carré d'honneur.

5. RENNES:

Rien à signaler, très beau Championnat de France. Remerciements au CD 35 et à la Ligue qui ont pris en charge certains repas de la délégation fédérale.

6. NEVERS:

Un beau Championnat de France. Repas rapide et de bonne qualité. A noter le remplacement d'une équipe minime sans justificatifs.

Il a également été relevé que certains terrains n'avaient pas les distances réglementaires et de planches en bout de jeu.

Enfin, l'espace autour de la table de marque était insuffisant.

7. MONTAUBAN (JP):

Beaux Championnats de France avec une fin tardive des parties le vendredi soir. Certains terrains étaient difficiles à jouer notamment dans les allées.

A noter un contrôle de boules sans poids ni label!

8. NARBONNE:

Très beau Championnat avec un public très nombreux. A noter seulement un problème de sono et d'éclairage.

9. PAU:

Terrains très sélectifs.

Il a été effectué des contrôles d'alcoolémie où un arbitre a été positif. Il sera traduit devant la sous-commission d'arbitrage.

B. Années suivantes

2016:

Triplettes Vétérans	11 et 12 juin	Guines (62)	
Triplettes Jeu Provençal	17 au 19 juin	Varennes s/ Allier (03)	Pas de dossier
Triplettes Promotion	25 et 26 juin	Bagnols s/ Cèze (30)	Pas de dossier
Triplettes Féminin	2 et 3 juillet	Bagnols s/ Cèze (30)	Pas de dossier
Doublettes Féminin	9 et 10 juillet	Draguignan (83)	Pas de dossier
Individuel Masculin	9 et 10 juillet	Draguignan (83)	Pas de dossier
Doublettes Mixtes	23 et 24 juillet	Rumilly (74)	
Triplettes Jeunes	20 et 21 août	Varennes s/ Allier (03) Pas de dossier	
Doublettes Jeu Provençal	26 au 28 août	Quillan (11)	Pas de dossier
Triplettes Seniors	3 et 4 septembre	Montauban (82)	Pas de dossier
Doublettes Seniors	10 et 11 septembre	Lanester (56) banlieue de Lorient	
Individuel Féminin	10 et 11 septembre	Lanester (56)	Pas de dossier

2017:

Triplettes Vétérans	10 et 11 juin	Pas de candidat	
Triplettes Jeu Provençal	16 au 18 juin	Castelnaudary (11)	Pas de dossier
Triplettes Féminin	24 et 25 juin	Ax les Thermes (09)	Pas de dossier
Triplettes Promotion	1 ^{er} et 2 juillet	Ax les Thermes (09)	Pas de dossier
Doublettes Féminin	8 et 9 juillet	Pas de candidat	
Individuel Masculin	8 et 9 juillet	Pas de candidat	
Doublettes Mixtes	22 et 23 juillet	Pontarlier (25) et Mende (48)	
Triplettes Jeunes	19 et 20 août	Chalon s/ Saône (71)	Pas de dossier
Doublettes Jeu Provençal	25 au 27 août	Pas de candidat	
Triplettes Seniors	2 et 3 septembre	Mont Saint Michel (50) Pas de dossier	
Doublettes Seniors	9 et 10 septembre	Pas de candidat	
Individuel Féminin	9 et 10 septembre	Pas de candidat	

Pour 2018, les candidatures suivantes ont été reçues : Doublettes Mixtes à St Pierre-lès-Elbeuf 76) et Jeunes à Caen (14).

C. Précisions:

Les repas du soir de la délégation fédérale (Comité Directeur, Arbitres, SAOS, chauffeur du car..) <u>doivent</u> être réservés par l'organisateur même s'ils restent à la charge de la F.F.P.J.P.

Il est rappelé aux organisateurs de championnats que les salariés du siège (stand SAOS, communication, chauffeur du car) doivent être logés dans le même hôtel que les membres du Comité Directeur.

Suite à la demande d'Antilles-Guyane, il sera étudié la possibilité pour une équipe de Ligue de participer à la Coupe des DROM/TOM.

L'ensemble du Comité Directeur remercie M. SCHMITT pour l'énorme travail effectué à l'occasion des Championnats : tirage, contrôle des compositions d'équipes, mise en ligne des résultats et bilan....

Il a été rappelé que les organisateurs de compétitions sont responsables de la sécurité des participants. Dès lors, il peut être imposé, notamment lors du CHF jeunes, le port d'une casquette en cas d'épisode caniculaire.

La répartition des équipes aux Championnats de France a été évoquée. Il a été rappelé que le Championnat de France Triplettes seniors est à 256 équipes avec 4 équipes attribuées d'office : (champions + Vice-champions 2015 + CD organisateur + champions Promotion).

Ensuite une fois l'attribution à chaque Comité et Ligue, la répartition est effectuée en fonction des effectifs.

Le tableau est adressé à chaque Ligue comme l'an passé par Michel Coste qui reste à votre disposition en cas besoin.

Modifications réglementaires :

- Interdiction de l'alcool aux buvettes (hors bar sous licence, VIP, service à table);
- Photographie obligatoire sur Geslico de tous les participants aux Championnats de France;
- **Obligation de faire 2 parties de poules jouées** avant la pause de midi, sauf en cas d'intempéries.

VI. COUPE DE FRANCE

Pour cette édition 2015/2016, 2732 clubs se sont inscrits contre 2691 l'an passé.

Le Comité Directeur a accepté que les feuilles de rencontres, à partir des premiers tours de zones, puissent être envoyées par courriel directement aux clubs avec copie aux Comités lorsque les adresses sont en notre possession.

Une demande du CD 31 a été formulée prévoyant la mise en place de tête de série dans les phases départementales.

Le Comité Directeur a rappelé que les qualifications avant les tours de zone sont sous la responsabilité des Comités.

Néanmoins, il a été souligné que cela semble contraire à l'esprit de la Coupe de France.

VII. RAPPORT DES COMMISSIONS

A. COMMUNICATION:

1. Newsletter:

Elle sort bien aux dates prévues mais nous avons du mal dans la recherche des sujets à traiter. Nous aurions besoin d'innover pour susciter plus d'intérêt, et la rendre plus attractive. Vous avez des avis, des idées nous sommes preneurs.

Les parutions des mois d'octobre et de novembre risquent de poser des problèmes car Claude Stirmel est en déplacement pour la Fédération Internationale. Dès lors, l'envoi sera fait le samedi 3/10 soir minuit et les articles doivent être prêts pour le mercredi 30/09. Pour celle de novembre, il propose de la faire partir de Thaïlande.

Le Comité Directeur accepte ces propositions.

Pour les corrections, Claude propose qu'elles soient faites directement sur le site. Il est favorable à une formation.

2. **Web TV**:

L'an passé il avait été commercialisé des espaces avec nos partenaires. Il était question de 4 retransmissions. Trois partenaires avaient pris option basse à 1 000 € HT. Les contrats n'ont malheureusement jamais été signés.

Les Chiffres en 2015, la F.F.P.J.P. a diffusé :

La finale de la Coupe de France des Clubs : 102 000 visionnages (live + replay)

Le Championnat de France Individuel Masculin : 100 000 visionnages (live + replay)

Le Championnat de France Doublette Mixte : 115 000 visionnages (live + replay)

Le Championnat de France Triplette Seniors : 140 000 visionnages (live + replay)

Le Championnat de France Doublette Seniors : 135 000 visionnages (live + replay)

3. Le Kit Communication de base

Une riche idée, faire profiter des documents en stock dans la cave de la Fédération, aux Ligues et Comités. En y ajoutant un peu de matériel tel que des affiches réalisées par la Commission, un DVD, et vendant le tout pour les différents salons et les forums des associations. Le Comité Directeur est avisé en novembre, et donne son accord mais sans budget supplémentaire, donc en autofinancement.

Les commandes arrivent et nous confectionnons 60 Kits de base, c'est la preuve qu'il y avait un besoin !

Toujours dans la même optique, une option matérielle était proposée (oriflammes, banderoles, tentes, etc.....) Nous réalisons cependant 8 commandes en mars. Pour les autres, Gérard Chevalier leur propose une visite sur l'expo de NARBONNE, il a reçu plusieurs présidents pour du matériel. Il attendait cette réunion pour faire une relance générale. M. le Président Alain VALERO est remercié pour la mise à disposition gratuitement d'un espace sur le CDF à Narbonne.

4. Pétanque Tour :

- L'édition 2015:

Elle s'est particulièrement bien passée. Un gros travail avait été effectué en amont dans le cadre de la recherche de partenariat. Il est vrai que les nouvelles organisations, avec la présence des Comités, la mise en place de moyens de communication papier (affiches & flyers), de la conférence de Presse, la réception offerte par la mairie à chaque étape et les tenues identiques pour l'équipe, ont été des points positifs.

Dans l'ensemble les Comités ont joué le jeu, avec une aide financière. Il reste des points de détails mais importants où nous devons être plus vigilants : la fourniture d'électricité, l'encadrement de la police municipale pour le déplacement du Car Podium dans les villes.

Suite au dépassement du budget de 6 000 €, des demandes d'explication ont été formulées par Michel COSTE, Président de la Commission des Finances.

Il a été répondu par Gérard CHEVALIER que cela est tout à fait conforme aux prévisions car les 30 000 € étaient prévus pour 4 étapes, et le Comité Directeur de février a accepté ma proposition de 6 étapes, suite à la vente d'une étape au groupe VINCI, et notre partenariat avec OBUT. Le volet recette n'a donc pas encore été pris en compte dans cette somme.

Une facture de 1 000 € pour la restauration du Havre, réponse sera donnée avec les éléments. Il a enfin été précisé que sur l'étape de Nice, l'équipe a démonté à 21h et non 18h.

- Les préparatifs pour 2016 :

Pour cette campagne, j'ai demandé l'accord d'Alain pour commencer les démarches. La proposition a été acceptée.

Nous avons été reçus hier (le 17 septembre) par la mairie d'Hyères. Bon contact avec l'adjoint aux sports, le responsable des évènementiels, les présidents du comité et du club.

Un accord a été donné pour une étape sur l'aire de l'Allier, avec une date imposée. Ce qui risque de nous mettre en porte-à-faux avec Vinci et les 12 000 €, affaire à suivre.

Il y aurait également 1 ou 2 étapes en CORSE dont une à BASTIA. Je me rendrai prochainement sur l'île pour étudier la faisabilité de l'étape supplémentaire, et pour conclure le volet financier de l'étape de BASTIA.

Lors du Comité Directeur de novembre je serais en mesure de faire un rapport sur ces différentes démarches. Le Comité Directeur définira alors en connaissance de cause, le nombre d'étapes et sur quel budget nous pouvons espérer compter.

B. <u>ARBITRAGE</u>:

La prochaine réunion de la C.N.A aura lieu les 7 et 8 novembre prochains. Délégations :

O CNC Jeunes les 30, 31 octobre et 1er novembre à St-Pierre-lès-Elbeuf (76): - Dominique LEBOTS et Mustapha BOULAHYA

O CNC les 13, 14 et 15 novembre à St Yrieix (16) - Roland ARMAND - Patrick BUGEAT et Jean-Marie MEHOUAS

Enfin, les Ligues ont jusqu'au 30 septembre pour inscrire leur candidat à l'examen national.

Il a été évoqué le problème de licences de joueurs Malgaches notamment lors des Masters de Pétanque.

Il sera adressé un courrier à la Fédération de Madagascar afin de connaître précisément les numéros de licences de ces joueurs et de vérifier s'ils sont bien licenciés en France ou à Madagascar et s'il n'existe pas de double licence.

C. JEU PROVENCAL

Il a été évoqué la qualification des équipes aux Championnats de France pour les Comités ayant peu de participants.

Il est rappelé que les championnats OPEN n'existent plus et que des qualifications départementales sont obligatoires.

Le règlement du CNC – Jeu Provençal a été adopté par le Comité Directeur. Il sera envoyé à tous les Comités et Ligues.

- 2016 CDC: démarre dans pratiquement toutes les ligues du sud et il nous faut mener une campagne de sensibilisation dans toutes les ligues et CD
- 2017 débuts du CRC
- 2018 débuts du CNC (prévoir budget et modalités)

❖ Modification du Règlement de Jeu Provençal : applicable au 1^{er} janvier 2016

Après avoir reçu l'accord de la F.I.P.J.P., le Comité Directeur a validé les modifications de l'article 7 : (modifications en gras)

- Pour que le but lancé par un joueur soit valable, il faut :
- 4) Qu'il soit, au minimum à 1 mètre latéralement et à 2 mètres en profondeur de tout obstacle **et de la limite la plus proche d'un terrain interdit**.
- 6) Si, après **2** jets consécutifs par la même équipe, le but n'a pas été lancé dans les conditions réglementaires ci-dessus définies, il est remis à l'équipe adverse **qui pose le bouchon à la main à l'endroit autorisé de son choix**.

Le temps maximal pour effectuer ces 2 jets est d'une minute trente.

En tout état de cause, l'équipe qui a perdu le but après les **2** premiers jets, joue la première boule.

D. <u>MEDICALE</u>:

Suivi médical réglementaire :

Bilan quantitatif: 89% de suivi complet. 2 personnes avec suivi incomplet, 3 personnes avec suivi non fait.

Ces personnes ont jusqu'en septembre pour se mettre à jour. A défaut, le Comité Directeur décide de les enlever purement et simplement des listes haut-niveau.

Bilan qualitatif:

- Encore beaucoup d'obésité et de surpoids (14 contre 10 en 2014).
- Augmentation des déséquilibres alimentaires (11 contre 5 en 2014).
- 3 problèmes d'hyperferritinémie récidivants : courriers à faire par le docteur MARBLE pour avis hématologique.
- Peu de retour de pathologies traumatologiques : feuille de consultation à modifier et voir si relation entre surpoids/obésité et pathologies traumatiques.

> Encadrement médical championnats internationaux :

- Championnat d'Europe masculin en Bulgarie du 24 au 28 septembre 2015 : Albert CHARUN sera le kiné.
- Championnat d'Europe Espoirs aux Pays-Bas du 16 au 18 octobre 2015 : Didier PERIER sera le kiné.
- Championnat du Monde Jeunes et Féminin en Thaïlande du 30 octobre au 8 novembre : Didier Périer sera le kiné.

Intérêt de l'adaptation au décalage horaire.

Lutte antidopage :

• Contrôle d'alcoolémie :

A ce jour 77 joueurs et 33 délégués contrôlés

- Les délégués : 3 non nuls (0.15 et 0.20 sous air)
- Les joueurs: 11 non nuls (de 0.05 à 0.20 sous air)
- 1 arbitre à Pau qui sera convoqué devant la Sous-Commission d'Arbitrage Nationale.

Contrôles Anti-dopage :

Un cas positif aux anabolisants: sanction un an de suspension.

Un cas positif à la cocaïne et deux cas avec molécule interdite (antihypertenseur) non justifiée par AUT !!!

Dans ces affaires, outre un classement sans suite en raison de l'existence d'une justification thérapeutique, la Commission de discipline anti-dopage s'est réunie et a relaxé les sportifs.

Il a notamment été relevé dans une affaire qu'il existait un doute sérieux quant au respect du principe de confidentialité. Les éléments ont été jugés suffisants pour caractériser une violation de la présomption d'innocence indépendamment de la caractérisation des faits.

C'est la raison pour laquelle, malgré la demande qui avait été formulé il y a quelques années par l'Assemblée générale, <u>plus aucune information relative aux procédures anti-dopage ne sera communiquée au Comité Directeur</u>, aux Comités et/ou Ligues. Ils en seront informés, à l'issue de la procédure, après la notification au joueur.

Il est proposé d'établir une nouvelle information pour la saison prochaine aux CD et joueurs qualifiés au CDF.

• Sport-Protect : affiches prévues pour les clubs pour bien utiliser le logiciel.

Sport Santé

- Comité Sport Santé : projet de création d'un Comité sport santé pétanque pour le CNOSF.
 - Sentez-vous sport : du 12 au 20 septembre 2015, pas d'action envisagée.

Certificat Médical

Il faut dans notre sport conserver le certificat de non contre-indication pour les compétitions fédérales tous les ans.

Pour la pratique du sport de loisir pas de demande de certification.

E. CLASSIFICATION:

Nous sommes dans l'attente de tous les résultats des concours afin d'envisager, en novembre prochain des modifications.

Nous avons d'ores et déjà été alertés par le problème de l'utilisation de la grille pour les concours qui se jouent à proximité d'un autre département.

F. EQUIPEMENTS SPORTIFS:

CNDS : pas de nouveau côté directives du Ministère depuis le dernier Conseil National Projets de Boulodromes Couverts : 11 dossiers en cours depuis le dernier Comité Directeur FFPJP :

- 1. DOLUS D'OLERON (17)
- 2. SAINT DIZIER (52)
- 3. VAULX EN VELIN (69) qui envisage 32 pistes
- 4. MELLE (79)
- 5. LOURDES (65)
- 6. METZ (57)
- 7. COURRIERES (62)
- 8. TRETS (13)
- 9. SAINT-LEGER-EN-YVELINES (78)
- 10. ELOYES (88)
- 11. CHABEUIL (26)

G. NATIONAUX:

- 1. Analyse / Bilan des Nationaux 2015 au 13/09/2015 :
- Nombre inscrits au calendrier à la date du 13/09/2015 : 234
- Annulés : 6 (2.13%)
- Total nationaux analysés : 234 6 = 228
- Nombre de nationaux sous barème quantitatif : 19 (8,3%)
- Nombre de CR délégués non reçus : 18 (7,9%)
- Evaluations Qualitatives manquantes: 16 (7,0%)
- CR délégués établis sur « papier » : 8 (3,5%)
- Evaluation Qualitative Critères récurrents dans l'ordre décroissant :
 Manque un appareil contrôle boules, un défibrillateur, secouristes.
- Anomalies: 69 (30,13%) dont abus de vente d'alcool: ANTIBES N° 16 MENDE N°44
 GAP N° 89
- Répartition des concours par grille de points : une synthèse sera faite lors de la prochaine réunion du GT Nationaux de novembre.
 - 2. Décisions Comité Directeur :
 - Concours Annulés: des 6 nationaux annulés à savoir LA VERPILLERE LECUSSAN FLORANGE – LODEVE – DUNKERQUE – VALS-LES-BAINS, seul LECUSSAN valablement excusé pourra être reconduit en 2016.
 - Participation inférieure au barème : ne pourront pas être reconduits comme nationaux en 2016 : CHEVAGNES – YZEURE et LE CANNET.

3. <u>Synthèse et actions correctives</u>

Un courrier général sera envoyé par mail avec fichier joint à chacun des nationaux concernés en demandant à chacun de corriger pour 2016 sous peine de perdre le label « national »

- CR délégué officiel : il sera ajouté de noter les horaires début/fin de chaque jour
- Evaluation Qualitative : préciser « défibrillateur au plus proche » et ajouter contrôle de boule effectué ou non.
 - 4. Propositions d'améliorations et/ou de mise à jour :
- Question relative au retard d'une heure d'une équipe / poules : c'est application pure et simple du Règlement FIPJP
- Arrêt de repas du soir prévu par l'organisateur : la gestion est à faire par la table de marque

- Passer les nationaux mixtes en 1,5 jour : non pas de modification
- AJACCIO demande de passer sur 3 jours en 2016 avec les 2 premiers jours en seminocturne : oui pour test ainsi que l'EUROPETANQUE

Gestion concours :

Gestion Informatique des Nationaux organisés sur plusieurs sites : un test « Multi – PC » sera fait sur le national de NYONS avec le couple SCHMITT Karine et Didier (à charge de notre Commission Informatique) assistés de gestionnaires Gestion Concours de la Ligue Rhône Alpes.

5. <u>Inscriptions 2016</u>

La date limite des inscriptions reste fixée au 31/10/2015.

DRAGUIGNAN demande de pouvoir organiser un national Doublette Masculin et Doublette Féminin homogènes clubs et en tenue club complète : accord est donné en test pour des raisons de promotion de l'image de notre sport.

H. <u>CNC</u>:

1. Actualités CNC

Forfait général de GIVET (08) en CNC1

Nous n'avons pas pu éviter ce forfait dû, selon le Président du Club, à des raisons financières et sportives (départ de nombreux joueurs). Nous laissons le calendrier tel quel et faisons un courrier aux clubs concernés du groupe en précisant le déroulement des journées en fonction du forfait.

Affiche des 10 ans

L'affiche présentée est validée par le Comité Directeur. La recherche et la conception ont été réalisées par Gérard Chevalier, son montage et sa réalisation par la belle-mère de Laurent VAISSIERE.

L'impression nous est faite gratuitement par Jean-Paul CHAPPE en grand format 914 x 1,20 m : 12 pièces et 50 en format DIN A3

L'affiche sera de plus transmise par mail aux CD et Ligues

- Réponses aux questions relatives aux Règlements CNC (Patrick BORIES et Christian COLMAGRO)
 - Question (Q) : à l'article 2 : il est précisé... "Coach adulte" :

Réponse (R): la question des initiateurs mineurs ne se pose pas puisque la carte d'initiateur est délivrée à partir de 18 ans

- Q : Toujours à l'article 2 : "...ententes autorisées jusqu'à 3 clubs max ..." qu'en est-il pour les écoles de pétangue ?

R : on peut s'inscrire en CDC etc...soit en club, soit en entente à 3 clubs max et enfin en tant qu'Ecole de Pétanque si l'école est officiellement déclarée et labellisée par la FFPJP. Dans ce cas les jeunes peuvent être issus de plusieurs clubs.

- Q : Article 3 : "... 13 points ou 45 min + 2 mènes..." : Si les 2 équipes sont à égalité mais n'ayant pu atteindre 13 au bout des 45 min ou si une équipe gagne 8 à 7 à la fin des 45 min doit-on faire jouer les 2 mènes supplémentaire pour essayer d'atteindre 13 au risque que le résultat final soit inversé ?
 - R : oui ces ceux mènes doivent être faites. Elles ont été instaurées pour éviter les pertes de temps volontaires à la fin du temps réglementaire. Tout match qui est à égalité après ces deux mènes supplémentaires sera autorisé à jouer une mène de plus.
- Q: La limitation du score-average: doit-elle se faire du score le plus haut et retrancher 6 points à l'équipe vaincue ou bien doit-on prendre le score le plus faible et ajouter 6 points au vainqueur?

- R : pour le tir de précision, on prend l'écart du score entre les deux performances jusqu'à 6 ensuite tous les écarts supérieurs à 6 sont ramenés à 6
- Q : Un joueur qui muterait en cours de compétition CDC pourrait-il jouer pour sa nouvelle équipe sans que cela fausse l'esprit et le résultat de la compétition ?
 - R : les mutations se font en fin de saison. De toute façon CDC, CRC et CNC se jouent dans la saison qui est l'année civile et non à cheval sur 2 années. Tout avenant au Règlement National n'est pas admis.
- Q : Une équipe ayant déclaré forfait une fois perdrait toute prétention de qualification en cas d'égalité avec une autre équipe ayant disputé l'intégralité de la compétition
 - R : en cas d'égalité entre deux équipes, il faut prendre les matchs opposant ces deux équipes entre elles pour les départager.
- Q : Question d'ordre général sur le coaching : si pour aguerrir des joueurs confirmés, nous faisons jouer des juniors ou féminines dans un concours sénior, pouvons-nous les coacher comme au championnat de France ?
 - R : non il n'est pas prévu de pouvoir agir comme le coaching pratiqué chez les jeunes. Il vous faut rester sur le bord du terrain pour prodiguer éventuellement vos conseils. Le port de l'écusson et dépôt de licence et carte à la table se font pour la participation de joueurs mineurs, ce qui permet aussi de récupérer les gains des joueurs.
- Q : Il faudrait que le règlement contienne et précise l'autorisation ou non du coaching dans tous les concours.
 - R : effectivement car nous sommes confrontés au même problème avec les sélections nationales lorsque nous les suivons sur les compétitions. Bien sûr sans que le coaching devienne intrusif et parasite pour le bon déroulement d'une partie et d'un concours.
- Q : Aménagements du calendrier établi sur l'année civile et aménagements pour le faire sur 2 saisons par un avenant au règlement national pour l'adapter aux « joueurs brûlés ».
 - R : Oui pour répartir le calendrier sur l'année civile mais par sur 2 années. De toute façon se poserait le problème de changement de catégorie des jeunes. A nouveau non pour faire des avenants sinon les auteurs règleront leurs litiges en interne.
- Q : ententes maintenues à 3 clubs et écoles de pétanque?
 - R : on laisse à 3 clubs et l'école de pétanque est une entité à part pouvant être inscrite à condition qu'elle soit labellisée par la FFPJP
- Q : aménagements possibles pour les parties en temps limité chez les jeunes ?
 - R : application pure et simple du règlement des parties en temps limité même en terrains de 12x3m
- Q : aménagements des calendriers CDC, CRC et CNC pour éviter les questions des joueurs brûlés par niveaux, limitation des joueurs par listes, forfaits différents si un club a plusieurs équipes etc....
 - R : application pure et simple du règlement national sinon on bâtit une usine à gaz ingérable. Tout en rappelant que les listes des joueurs d'une équipe sont évolutives.

2. Délégations et Arbitrages CNC

Tableau des officiels – délégués des sites CNC et Rôle délégué : il y a encore à ce jour des Ligues en retard de transmission : merci d'envoyer très vite les désignations à Joseph CANTARELLI.

Nous avons surtout besoin des mails délégués aussi pour les joindre au moment des résultats.

Le document Rôle du Délégué et recommandations jointes doivent leur être transmis et nous ne pouvons le faire que si nous avons toutes leurs adresses mail dans les temps. Nous leur joignons de plus les documents suivants : feuille de match et listes de leurs groupes.

Dans les recommandations nous signifions pour ce qui concerne le dernier match du dimanche matin, qu'il peut se terminer avant le repas, dont les équipes concernées demandent à se libérer.

Il faut qu'une décision soit prise par le jury avec les capitaines des équipes concernées et l'organisateur qui a peut-être prévu une heure précise pour le repas. La décision pourrait être aussi par exemple de ne pas lancer les triplettes après 11h30.

Joueurs brûlés et listes des équipes : les délégués devront envoyer les feuilles de matchs qui comprennent les compositions d'équipes ou une feuille en format EXCEL qui permet d'obtenir les licences par le biais de Geslico.

Rassemblements Féminins 31/10/2015 et 01/11/2015

Délégués : TOURS (37) : Jean-Paul CHAPPE - MONTLUCON (03) : Gérard CHEVALIER Programmes

- · Vendredi 30/10/2015 Accueil pour chacun des 2 Boulodromes à partir de 18:00
- · Samedi 31/10/2015 1 match à 08 :30 puis 2ème match 14 :00
- · Dimanche 01/11/2015 3ème match à 08 :30 de sorte que les équipes puissent repartir après repas.

3. <u>Finale CNC Jeunes à ST PIERRE-LES-ELBEUF (76)</u>

La Ligue organise la réception officielle et offre un cadeau à chaque jeune.

Restauration en salle des fêtes en 2 services alternés.

Etablir une lettre de certification à la Ligue Haute Normandie attestant que le CNC Jeunes a bien lieu à St-Pierre-lès-Elbeuf.

Animation: Marc Alexandre

Educateurs: GAS - DINIEL - TRELLU + Didier ROCHE

WEB TV assurée par Boulistenaute vu l'indisponibilité de Claude STIRMEL (ce qui pose le problème de devoir former une autre personne)

TV : reportage de FR3 comme l'an dernier

Programme

Vendredi

Accueil à partir de 10 :00 + photos des équipes

Réception à 11:00

Repas en commun en 2 services / catégorie : 12 :00 et 13 :00

Jet du but 14 :30 Nombre de matchs 1,5

Samedi

08:30 fin 2ème tour + début 3ème tour

Repas 12:00 et 13:00

14:30 fin 3ème tour et ½ finales

Repas du soir 2 services : 20 :00 et 21 :00

Dimanche

08:30 finales puis sacre et départ

4. Finale CNC + CNC Féminin à ST YRIEIX (16)

Educateurs: TRELLU - DRUEL + 1 du CD16

Délégués : par les membres disponibles du CP CNC

Programme : en cours de finalisation pour être mis sur l'affiche

Visite sur site par Francis GARRIGUE pour planifier sur site et notamment le positionnement de la WEB TV

Animateur : Laurent CAUSSE

- 5. Rappel des dates CNC 2016
- 01-02/10/2016
- 15-16/10/2016
- 29-30/10/2016 + Finale Jeunes
- 11-13/11/2016 Finale CNC + CNC-F MONTLUCON (03)

6. Questions des membres : <u>CNC Vétérans</u>

L'idée reste un rassemblement national (finale) avec qualification directe de +/- 1 équipe par région issues de la nouvelle configuration territoriale. Soit une base de 13 équipes à 16 max.

Les équipes pourraient être constituées de 4 joueurs (1 voiture)

I. Confédération Européenne de Pétanque (CEP) :

Championnats d'Europe – Les dates qui concernent les organisations en France :

- Triplette Masculin : 2017 du 22 au 24 septembre Saint-Pierre-lès- Elbeuf (76)
- Triplette Féminin: 2018 du 28 au 30 septembre Palavas-les-Flots (34)
- L'organisation du nouveau Championnat d'Europe Individuel Masculin et Féminin sur un même site est demandée à la France. Nous attendons d'en connaître les modalités et s'il n'y a pas d'autres candidats.

X. DISCIPLINE

> Commission Fédérale :

Deux dossiers concernant des dirigeants : MM. RIGAUD (Cd 34) pour lequel a été prononcé un avertissement et M. OLIVIERI (CD 06) qui a été sanctionné mais qui a depuis fait appel de la décision.

Deux nouveaux dossiers ont été ouverts lors d'incidents s'étant produits lors des concours de Saintes et de Millau.

- > Commission Nationale : 7 dossiers en cours
- Remise de peine : la demande formulée par M. DEVEBEC Michel (08) a été refusée.
- Délocalisation/ il a été accepté la demande de délocalisation d'une affaire du CD 04 vers le CD 84.

XI. <u>DTN</u>: (Voir CR V. H du Conseil National)

XII. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : du 14 au 16 novembre 2015.

(La séance est levée à 16 heures 00)

Le Secrétaire Général Adjoint de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P.

Gérard CHEVALIER

Alain CANTARUTTI